

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2010

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ - (n° 2557)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 153

présenté par
M. Lenoir

ARTICLE 12

Après la première occurrence du mot :

« procédés »,

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 113 :

« métallurgiques, de réduction chimique ou d'électrolyse. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.